AccueilRevenir à l'accueilCollection1776ItemLettre de D'Alembert à Non identifié, 1er mai 1776

Lettre de D'Alembert à Non identifié, 1er mai 1776

Expéditieur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Non identifié, 1er mai 1776, 1776-05-01

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

 $Consult\'e \ le \ 19/11/2025 \ sur \ la \ plate-forme \ EMAN: \\ \underline{https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2085}$

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitTrés sensible à votre peine, et plus rempli que jamais...

RésuméLui demande ce qu'il est en état d'enseigner en qualité d'instituteur, fera ce qu'il pourra malgré ses occupations.

Justification de la datationpourrait être à Massieu (voir l. du 26 avril)

Numéro inventaire 76.23

Identifiant1716

NumPappas1535

Présentation

Sous-titre1535 Date1776-05-01 Mentions légales

• Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

• Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettreHenry 1885/1886, p. 89
Lieu d'expéditionParis
DestinataireNon identifié
Lieu de destinationNon renseigné
Contexte géographiqueNon renseigné

Information générales

LangueFrançais Sourceautogr., d.s., 1 p Localisation du documentDijon BM, Ms. 2139

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarquespourrait être à Massieu (voir l. du 26 avril)
Auteur(s) de l'analysepourrait être à Massieu (voir l. du 26 avril)
Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024